

**Présents :**

- Mme Duprat, Mme Formen , Mme Maudet, M. Chenevat ; enseignants.
- Mme Ferrières, Mme Angot, M. Pipiorski; parents élus titulaires et Mme Surdon, Mme Berthelot, Mme Altas, Mme Chauveau; parents élus suppléants.
- Mme Fretton et Mme Hémond ; adjointes en charge des affaires scolaires.

**Excusés :**

- Mme Grassin ; Inspectrice de l'Education Nationale.
- M. Avenet ; maire
- Mme Rodriguez ; enseignante TRS
- M. Dufour; parents élus titulaires
- Mme Berthelot et Mme Chauveau, parents élus suppléants

Nous n'avons pas reçu de courrier de la Fédération départementale des Délégués de l'Education Nationale, aucun DDEN n'est désigné auprès de notre école.

La séance débute à 18h05.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Formen

**VIE SCOLAIRE**

**1. Prévision des effectifs**

Effectifs prévus actuellement pour septembre 2019 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	13	10	16	14	10	6	7
	(1 arrivée 3 départs)	(3 départs)	(2 arrivées 3 départs)	(1 arrivée 1 départ)	(1 arrivée 2 départs)	(3 départs)	(3 départs)

86 élèves soit 21,5 élèves/classe de moyenne. Les effectifs sont en forte baisse, ce qui est dû à un grand nombre de départs (17!) heureusement un peu compensés par des arrivées non prévues (5).

Le nombre d'élèves n'est pas forcément définitif : des nouvelles inscriptions ou de nouveaux départs peuvent encore arriver d'ici la rentrée.

Nous n'avons pas encore prévu la répartition des classes, mais il est fort probable qu'il y aura 1 triple-niveaux : PS-MS ; GS-CP ; CP-CE1, CE2-CM1-CM2

A moins que nous ne fassions des regroupements de classe moins communs comme par exemple : PS-MS ; GS-CE1 ; CP-CM1 ; CE2- CM2

Nous prévoyons des décloisonnements tous les après-midi pendant la sieste des petits, comme cette année.

Plusieurs professeurs ont demandé leur mutation : Mme Duprat ne sera pas dans l'école l'année prochaine (ainsi probablement que Mme Rodriguez qui aura une réponse le 4 juillet). Il y aura une nouvelle collègue-directrice.

**2. Listes de fournitures scolaires demandées aux familles**

Les listes ont été lues au conseil. Celui-ci s'est prononcé pour l'adoption à l'unanimité (10 voix/10).

Les listes seront distribuées en classe en fin d'année et seront également disponibles sur le site internet de l'école.

**3. Lecture du nouveau projet d'école 2019-2022**

A la rentrée prochaine, nous aurons un nouveau projet d'école (durée de 3 ans). La lecture est faite de ce projet d'école. Il comporte 3 axes (tirés du projet académique), chaque axe est scindé en 3 objectifs. Sur ces 9 objectifs, les écoles devaient en retenir entre 2 et 4.

Axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.

- Obj 1 : Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves
- Obj 2 : Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves
- Obj 3 : Renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants (concerne les inspections)

Axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

- Obj 4 : Travailler autour de la justice scolaire
- Obj 5 : Prévenir le harcèlement et les violences
- Obj 6 : Améliorer la qualité de vie à l'école

Axe 4 : Engager une dynamique territoriale

- Obj 7 : Stimuler l'ambition scolaire sur tous les territoires
- Obj 8 : Organiser les territoires au service du parcours de scolarisation de l'élève
- Obj 9 : Permettre aux écoles d'être des lieux de vie des territoires

L'équipe enseignante a retenu les objectifs 2, 4, 6, 9

Obj 2 : proposer plus de PPRE aux élèves (nous le faisons dans nos classes, mais nous ne prenons pas toujours le temps de les écrire et les transmettre aux parents car nous connaissons bien nos élèves et nous les gardons 2-3 ans en classe).

Obj 4 : travailler autour des conflits en récréation

Obj 6 : travailler autour des relations avec la mairie et les employés communaux (lien temps scolaire et temps périscolaire)

Obj 9 : travailler avec des partenaires locaux

Les parents et les adjointes n'ont pas de remarques à faire, le projet est adopté.

#### **4. Sorties et projet de fin d'année**

- PS-MS-GS : sortie à la ferme de La Duterie le 6 juin
- CP-CE1-CE2 : sortie à la ferme de La Duterie le 11 juin
- CM1-CM2 : sortie au domaine de Candé à Monts le 27 juin (avec l'association « l'arbre voyageur »)
- CM1-CM2 : sortie au Clos-Lucé à Amboise le 1<sup>e</sup> juillet

Projet théâtre :

- CP-CE1-CE2 : spectacle le 7 juin
- CM1-CM2 : spectacle le 13 juin, intervenant rémunéré par l'APE (550€)

Intervenants :

- CM1-CM2 : en EPS, séquence basket de 6 séances dont 3 avec un intervenant de la fédération de basket
- CP-CE et CM : Intervention une matinée (1h par classe) du club de tennis de table de St Genouph pour séance découverte le 25 juin
- CM1-CM2 : Intervention « fil bleu » sur la sécurité dans les transports en bus le 28 juin

Nous remercions vivement l'APE pour son implication. Cette année, elle a financé les transports des sorties scolaires de fin d'année, l'intervention de M. Petitsigne (théâtre), l'achat d'un appareil photo numérique et de draisienne en maternelles.

#### **5. Bilan de la coopérative USEP**

Au 11 juin, il y a 3212,18€ sur le compte et 476,02€ en caisse. Il reste encore à payer les 4 sorties scolaires.

### **SECURITE ET EQUIPEMENT**

#### **1. Point sur les demandes faites cette année**

Demandes résolues

- néant

### Demandes en cours

- Odeur de fuel : elle a diminué mais cela reste légèrement présent en « fond ».
- M. Pipiorski suggère d'effectuer des analyses d'air et de contacter la médecine scolaire. Son pédiatre a confirmé que les émanations sont toxiques.
- Changement des téléphones des trois bâtiments
- Pas de budget
- Réfection des sols des classes en élémentaire (pose d'un linoléum), notamment dans la classe de CE1-CE2 (dalles abîmées contenant de l'amiante)
- Pas de budget
- Demande d'insonorisation des deux classes élémentaires
- Pas de budget
- Couvrir le bac à sable.
- Mme Freton avait étudié un système présent à l'école Pierre Sémard (St Pierre des Corps) qui paraissait très bien mais qui est très cher.
- Pour le PPMS :
  - planning des personnels communaux
- Mme Hémond prend note
  - achat d'alarmes « double-ton » pouvant être entendue de tous les bâtiments (y compris BCD et cantine) ou mises en réseau.
- Pas de budget
- Refaire la piste de course car il y a des trous, beaucoup de boue et de flaques d'eau
- Pas de budget et manque de temps pour le personnel communal
- Remettre des gouttières anti-pince-doigts des WC élémentaires (portes intérieures)
- Vérification du toit : fuite d'eau au plafond en élémentaire, maternelle et préfabriqué.
- C'est en cours, un couvreur doit venir.
- Restaurer la façade de l'école maternelle et la porte extérieure de la classe de Mme Formen pour terminer la décoration avec les motifs et peintures restants
- Cela devait être fait aux dernières vacances. Mme Duprat le remettra dans les travaux à faire cet été.
- Achat d'une petite cabane pour ranger tous les engins roulants pour libérer le hall des maternelles
- Pas de budget
- Entretien (peinture ?) des jardinières

### Nouvelles demandes :

- L'inspection a demandé aux mairies de fournir une version numérique des DTA (Dossier technique Amiante) aux directeurs des écoles : Mme Duprat ne l'a pas encore reçue.
- Mme Hémond prend note et se renseigne.
- Mise à jour du DTA (Dossier Technique Amiante) à faire tous les 3 ans : la dernière mise à jour date d'octobre 2015
- Mme Hémond prend note et se renseigne.
- Lors du dernier Conseil d'école de l'année dernière il a été demandé à ce que le personnel de la mairie balaye plus souvent le préau et le « terrain de foot » : quelle est la cadence actuelle ? Il y a souvent des glissades car le terrain de foot est sablonneux, il ne paraît pas souvent balayé.
- Les adjointes ne savent pas, elles se renseignent. Le personnel communal n'a pas toujours le temps pour intervenir à l'école.
- Tailler si besoin les arbres, notamment celui de la cour sud (cantine) : risque lors de tempête.
- Mme Hémond prend note. Mme Duprat le mettra dans les travaux à faire cet été.

Des parents s'interrogent sur le budget communal pour les travaux/les investissements à l'école : il est voté la somme de 0€ en début d'année civile. Par conséquent les parents demandent qu'une enveloppe soit allouée tous les ans pour les travaux et l'achat des équipements nécessaires à l'école.

## **2. Mise à jour du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels)**

La lecture est faite de ce DUERP.

### **3. Demandes de travaux à faire cet été**

Toutes les demandes seront adressées à la Mairie par courrier, comme d'habitude.

## **RESTAURATION SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Les parents élus font remonter que des parents se plaignent de l'utilisation du téléphone portable (pour passer des vidéos) en garderie par le personnel de surveillance. Mme Hémond et Mme Freton ont pris note et feront remonter au personnel que l'usage du téléphone n'est pas autorisé.

## **RELATIONS ECOLE/PARENTS**

### **1. Déroulement de la kermesse**

La kermesse aura lieu le samedi 22 juin (ouverture à 14h). Les modalités et les horaires sont notés dans les mots que vous avez eus dans les cahiers de liaison.

14h30-15h : spectacle

16h : remise des prix aux CM2

15h-18h : jeux

18h : rangement

Les classes de M. Chenevat et Mmes Duprat-Rodriguez ayant déjà présenté leur spectacle de théâtre aux parents de leur classe très récemment, ne proposeront qu'un chant pour la kermesse.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme Freton indique que deux classes (53 élèves) seront invités par Tours Métropole à une répétition générale d'un spectacle de cirque dans le cadre du festival international du cirque en Val-de-Loire, cela se déroulera en septembre 2019. Une classe sera invitée le même jour à une exposition retraçant l'histoire du cirque (à Tours).  
De plus, le CCAS offre un spectacle le 3 juillet aux enfants de St Genouph.
- Le règlement de la cantine a été modifié par rapport au problème qu'il y a eu concernant l'annulation des repas lors des grèves. Le restaurateur ne permet d'annuler que 10% des repas lors des grèves (dans un délai de 5 jours ouvrables avant la date). Par conséquent ce sont les 10% de parents qui téléphonent le plus tôt qui peuvent annuler le repas : ce sera notifié dans le nouveau règlement.

A l'avenir, les enseignants annonceront donc leur mouvement de grève, mais ne demanderont plus aux parents d'annuler les repas pour éviter la confusion. Ce sera à ceux-ci d'y penser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h03.

La secrétaire,  
Mme Formen

La présidente,  
Mme Duprat